

**Le Stick – syndicat technique d'initiative cyclable de Koenigshoffen,
19 route des Romains 67200 Strasbourg**

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 mai 2018

Le 12 mai 2018, à 17h, les membres de l'association Le Stick se sont réunis à la Tour du Schloessel en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

9 membres ont répondu à l'appel.

L'Assemblée était présidée par Simon BURGUN, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Maxime KNEPFLER, secrétaire, désigné par l'assemblée. M. Cédric LUNEAU, trésorier, régulièrement convoqué, était présent. Valérie DUFOUR et Martin ZELLER ont été désignés comme scrutateurs.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Élection du Comité directeur

Il a été fait lecture des différents rapports.

Rapport d'activité

L'année 2017 a vu se conforter l'installation du Stick à la Fabrique : on s'y sent bien et on a pris un peu plus possession du lieu, avec l'aménagement du stock et l'éclairage de la travée 4 (merci Filou et Pierre !), d'un établi dédié et d'un mur d'outils. La mairie n'a jamais donné de nouvelles du local Vél'hop que nous avions demandé. Dommage mais finalement on se sent mieux entre bricoleurs.

La pérennisation de notre installation a conduit à un réajustement du loyer de l'asso, un tarif toujours symbolique mais qui pourra rendre délicat le maintien d'une adhésion à 5€. On en débattera lors de l'AG.

2017 a également vu le groupe de bénévoles se renforcer, avec Pierre, Maxime, Martin et Delphine et la création d'une liste de diff, d'un groupe FB, d'un mode d'emploi de la perm et d'une page dédiée sur le site.

Le Stick a également signé la Convention tampon panne, qui lui permet de matérialiser son attachement aux deux ateliers voisins BZ et Les A'cro du vélo.

On a également participé à pas mal d'animations : fête du PNU, festival "Selbst Gemacht" à la Semencerie, intervention à la DDPP pour "Au boulot à vélo", 10 ans de Par'Enchantement à la Maison de retraite Emmaus, "journée hétérotopique" de la Fab, Repair café au CSC de Koenigshoffen, Repair café au Troc "spécial éclairage", la vélorution anti-GCO, la sortie archéo...

On a également avancé sur la communication institutionnelle de l'asso, avec un site internet et un compte bancaire qui nous permet de prendre les adhésions par chèque et c'est cool. Et aussi un Siret qui nous fait rentrer de plain pied dans la cour des grands.

On a également fait le plein d'outils spécialisés : un banc de dévoilage, des tarauds pour manivelle et boîtier de pédalier et d'autres joyeusetés.

Et enfin, passage de la permanence du jeudi de 17:30-19:30 à 18-20 heures. C'est plus facile à dire et plus facile aussi pour ceux et celles qui bossent.

Rapport financier

En 2018 la compte est positive avec un résultat net au 31/12/2017 de 1285.86€ (124 adhérent.e.s comptabilisés sur l'année 2017).

Le compte de résultat 2017 et le prévisionnel 2018 sont joints en annexe

Plusieurs points de vigilance sont cependant à noter :

- le loyer à la fabrique est passé de 20€ à 50€ depuis décembre 2017. Cette augmentation fera augmenter les charges fixes qui passeront d'un montant de 453.39 € à 805.94 €.
- Le montant de subvention de la Fondation Passion d'Alsace obtenue en 2016 a permis de conserver une assise financière confortable en 2017 mais sera bientôt entièrement consommé et demandera plus de vigilance durant l'année 2018.
- D'après le prévisionnel 2018 proposé par le Trésorier, le résultat net de l'année 2018 devrait approcher 216.06 €

Un débat sur le prix de l'adhésion au regard de ce résultat net 2018 prévisionnel , du nombre d'adhérents et du matériel qui reste à acheter est proposé par le Trésorier.

L'idée est de trouver un moyen de conserver un matelas financier assez confortable pour se permettre de continuer d'investir dans du matériel et de pouvoir faire face à d'éventuels aléas financiers.

Le Stick est une asso populaire, 5 euros de cotisation est un montant cohérent avec cette démarche. Ne serions-nous pas l'atelier le moins cher de France ?

On propose d'étudier cette année de fonctionnement à 5€ avec le nouveau loyer, et faire à nouveau le point lors de l'AG 2019 sur l'équilibre et l'opportunité d'une augmentation.

Une proposition de don en plus de 5 euros est faite lors de la cotisation d'un nouveau adhérent.

Une proposition est faite pour mettre l'accent sur la vente et notamment sur la vente de vélos. Les carcasses sont en effet nombreuses dans le stock du Stick et les adhérents ne savent pas toujours qu'ils pourraient en acquérir certaines à un prix raisonnable.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport moral : l'AG adopte la délibération à la majorité de 9 voix, zéro contre, zéro abstention,
- Rapport financier: l'AG adopte la délibération à la majorité de 9 voix, zéro contre, zéro abstention,
- Pour l'augmentation de la cotisation : zéro pour, une abstention, 8 contre, la délibération est rejetée.

Se présentent au titre du Comité directeur la liste Simon BURGUN – Maxime KNEPFLER – Cédric LUNEAU – Pierre OZENNE – Philippe MERLET – Yoav SHEMER ZUNZ.

Vote : 9 votes pour, zéro contre, zéro abstention, la liste est donc élue.

Le Comité directeur élit à l'unanimité, parmi ses membres le bureau suivant :

- Cédric LUNEAU Trésorier
- Simon BURGUN Président
- Philippe MERLET Secrétaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Strasbourg, le 18 mai 2018

Le Président de séance
Simon Burgun

Le Secrétaire de séance
Maxime Knepfler